

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS TEPF - Puits ASSAT 1 (AST001)

Description de l'établissement

Nom : TEPF - Puits ASSAT 1 (AST001)
Adresse(s) :
Commune(s) : MEILLON (64376)
Activités : B06.10Z - null
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 31/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37830460101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : MEILLON (64376)

Description¹ : Ancien site du puits d'extension (non producteur) sur la commune de Meillon. L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits ASSAT 1 (AST001) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT – Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 8 février 2018.

Le puits AST001 a été foré du 16 avril au 5 décembre 1966. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 431 997 m, Y = 6 246 278 m, Zsol = 205,24 m. Le puits AST001 a été bouché définitivement le 20 octobre 2004. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/TN.

La plate-forme du puits AST001 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400546.

L'emprise du site occupe une superficie d'environ 18 290 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au nord, : le ruisseau « le Lagoin » ;
- à l'est : le ruisseau « le Lagoin », la route départementale 938, des parcelles agricoles ;
- au sud et à l'ouest : des parcelles agricoles .

Des travaux de réhabilitation ont eu lieu entre septembre 2005 et février 2006. Ils ont consisté au démantèlement et à l'évacuation des installations de surface.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en février 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs significatives en hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de

500 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 63 000 mg/kg ;

- des teneurs significatives en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de 0,2 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 13 mg/kg ;
- des teneurs significatives en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de 50 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 67 mg/kg ;
- La présence d'anomalies en métaux (chrome, arsenic et plomb) ;
- l'absence d'impact dans les eaux souterraines ;
- l'absence d'impact dans les sédiments et les eaux du ruisseau le Lagoin.

Au regard de ce qui précède, des travaux complémentaires ont été réalisés du 24 avril au 15 novembre 2018 pour traiter les pollutions résiduelles découvertes dans les sols.

Ces travaux ont été réalisés sur la base du dossier de DADT du 8 février 2018.

À l'issue des travaux, la concentration en HCT sur l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par la DADT.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site AST001 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole avec culture de végétaux et/ou élevage de bovins sur site.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 14/02/2022, complété le 12/05/2022 et la visite du site réalisée le 23/03/2022, la DREAL a établi le Procès Verbal de récolement de fin de travaux le 12/05/2022.

Lors de la visite de récolement réalisée le 23/03/2022, il n'y avait plus d'installation en lien avec l'exploitation minière. Les terrains étaient utilisés comme prairie pour des bovins.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/10 du 31/05/2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1_AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1_AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 31/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : MEILLON (64376)

Description³ :

Ancien site du puits d'extension (non producteur) sur la commune de Meillon. L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits ASSAT 1 (AST001) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (DADT – Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 8 février 2018.

Le puits AST001 a été foré du 16 avril au 5 décembre 1966. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 431 997 m, Y = 6 246 278 m, Zsol = 205,24 m. Le puits AST001 a été bouché définitivement le 20 octobre 2004. La tête de puits a été découpée à 2,5 m/TN.

La plate-forme du puits AST001 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400546.

L'emprise du site occupe une superficie d'environ 18 290 m². Les environs immédiats du site sont constitués :

- au nord, : le ruisseau « le Lagoin » ;
- à l'est : le ruisseau « le Lagoin », la route départementale 938, des parcelles agricoles ;
- au sud et à l'ouest : des parcelles agricoles .

Des travaux de réhabilitation ont eu lieu entre septembre 2005 et février 2006. Ils ont consisté au démantèlement et à l'évacuation des installations de surface.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en février 2015 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- des teneurs significatives en hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de 500 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 63 000 mg/kg ;
- des teneurs significatives en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de 0,2 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 13 mg/kg ;
- des teneurs significatives en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols, avec une concentration supérieure à la valeur de comparaison de 50 mg/kg. Certains prélèvements présentaient des valeurs pouvant aller jusqu'à 67 mg/kg ;
- La présence d'anomalies en métaux (chrome, arsenic et plomb) ;
- l'absence d'impact dans les eaux souterraines ;
- l'absence d'impact dans les sédiments et les eaux du ruisseau le Lagoin.

Au regard de ce qui précède, des travaux complémentaires ont été réalisés du 24 avril au 15 novembre 2018 pour traiter les pollutions résiduelles découvertes dans les sols.

Ces travaux ont été réalisés sur la base du dossier de DADT du 8 février 2018.

À l'issue des travaux, la concentration en HCT sur l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par la DADT.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site AST001 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole avec culture de végétaux et/ou élevage de bovins sur site.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 14/02/2022, complété le 12/05/2022 et la visite du site réalisée le 23/03/2022, la DREAL a établi le Procès Verbal de récolement de fin de travaux le 12/05/2022.

Lors de la visite de récolement réalisée le 23/03/2022, il n'y avait plus d'installation en lien avec l'exploitation minière. Les terrains étaient utilisés comme prairie pour des bovins.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/10 du 31/05/2022.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_2_MINES-2022-10_20220531_ASSAT_1

DADT_20180125_ASSAT_1

Memoire_Fin_Travaux_20211201_ASSAT_1

Rapport_AP1_2_20220519_ASSAT_1

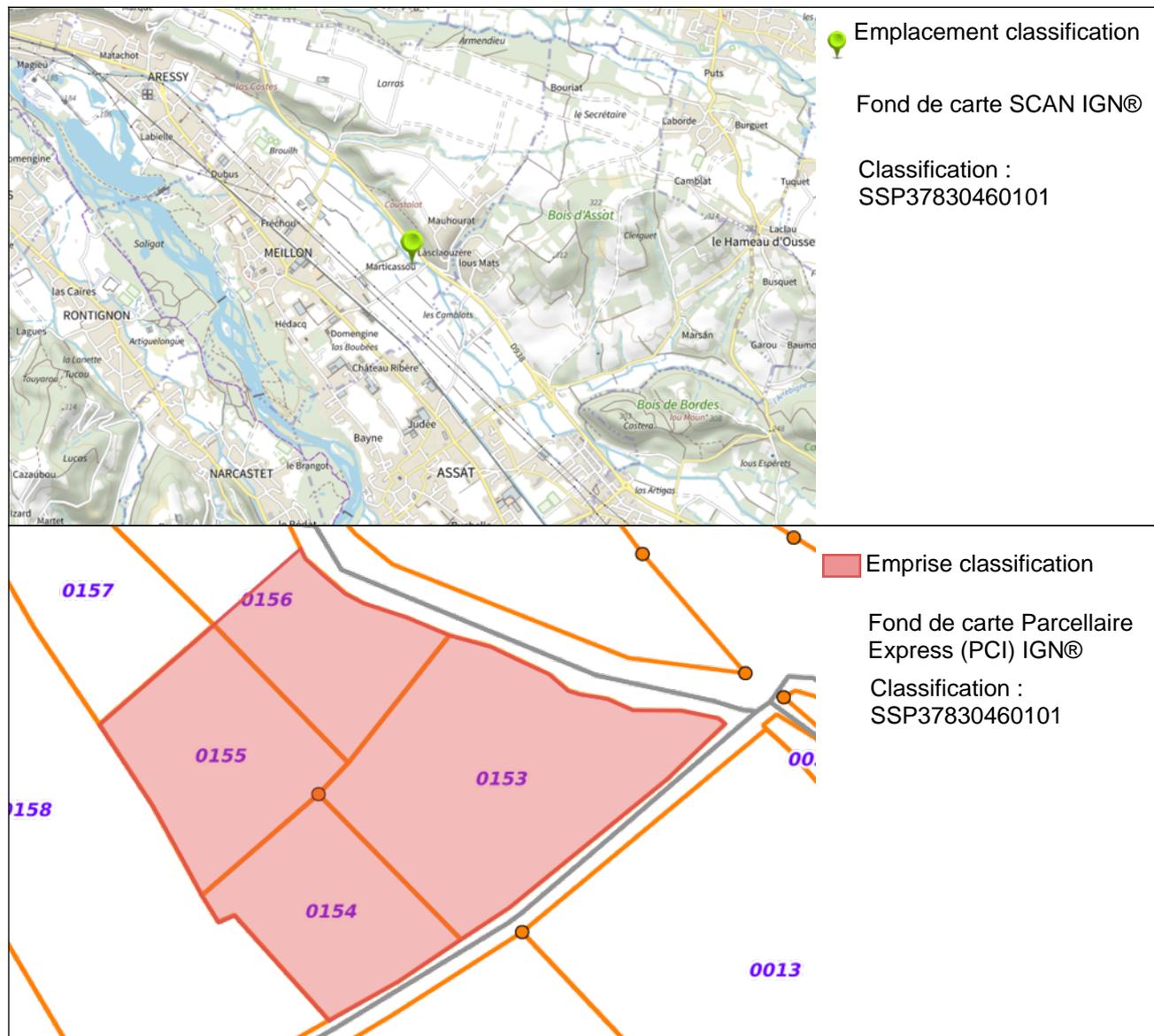
Rapport_Recevabilite_20180725_ASSAT_1

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MEILLON		AE	153	
MEILLON		AE	154	
MEILLON		AE	155	
MEILLON		AE	156	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 431994.0460451573, Lat. : 6246293.171540307

Superficie estimée :

16098 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.